



## PROTOCOLE DE RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Crèche Boule de Gomme

Document réalisé avec le soutien des médecins du Pôle de Santé de Roquefort Les Pins En cas de mesures sanitaires renforcées, ce protocole pourra être révisé.

La crèche accueille une soixantaine d'enfants par jour. Pour leur santé et leur équilibre, ils doivent évoluer dans de bonnes conditions.

#### Voici donc ci-dessous quelques critères généraux qui doivent vous alerter avant de venir :

- Difficultés respiratoires, encombrement des bronches avec toux incessante,
- Fièvre: > 38° C avant 4 mois.
  - > 38°5 C après 4 mois.
- Une éruption fébrile accompagnée d'autres signes cliniques.
- Des yeux purulents.
- Une diarrhée à partir de trois selles liquides.
- Des vomissements.

Ces critères peuvent justifier une consultation par un médecin qui établira un diagnostic. Des mesures préventives sont alors à respecter pour la collectivité. L'enfant pourra revenir en crèche avec un traitement adapté. L'enfant a un rythme assez soutenu pendant la journée et c'est le bon sens des parents qui doit primer pour le bien-être et l'équilibre de votre enfant.



#### LES MEDICAMENTS EN CRECHE:

Le médecin prescripteur doit favoriser la prise des médicaments deux fois par jour, matin et soir, afin d'éviter au maximum leur administration en structure d'accueil.

Toutefois, à titre exceptionnel, un traitement peut être donné en crèche mais sous certaines conditions :

- Tout traitement pour votre enfant (pommades, collyres, comprimés, sirops...) devra être justifié par une **prescription médicale récente et nominative** (pensez à nous préciser la date de début du traitement).
- Pour chaque prescription, les parents devront compléter, dater et signer un formulaire autorisant l'administration du médicament concerné par le personnel de la crèche (formulaire disponible au bureau).
- Toute première administration de médicament sera faite par les parents (risque d'allergie, d'effets secondaires...), au minimum une heure avant l'arrivée en crèche.
- <u>Pour le traitement à donner à la crèche</u>: il est préférable d'avoir un produit **non entamé** qui restera à la crèche pour toute la durée du traitement, et vous sera restitué à la fin du traitement.

Si cela n'était pas possible et que vous deviez amener un médicament entamé :

- . Vous devez noter le nom et prénom de l'enfant sur l'emballage ainsi que la date d'ouverture.
- . Le médicament devra être fournit avec son emballage intègre et sa notice.
- . Pour les médicaments devant être conservés au réfrigérateur après ouverture, vous devez le transporter dans un sac isotherme avec un pack de glace.

Nous nous réservons la possibilité de refuser d'administrer un médicament dont l'emballage serait détérioré au point de ne pas pouvoir lire le nom du traitement, sa concentration, la date de péremption, si nous constatons un mauvais état du produit (coulures...), ou si l'ensemble des conditions de conservation, de lisibilité, de transport, ou d'administration du produit ne sont pas correctement respectées.

En l'absence de l'infirmière, depuis la parution du décret 2021-1131 du 30 août 2021, le personnel est habilité à donner le paracétamol en cas de température ou un traitement prescrit à votre enfant. Vous devez nous fournir une autorisation parentale, valable sur l'année scolaire (2022-2023), pour l'administration du paracétamol à votre enfant, à la crèche.

Les crèmes solaires (fournies par les familles) : un formulaire (disponible au bureau) autorisant le personnel à appliquer la crème solaire à l'enfant doit être complété, daté et signé par les parents. Les crèmes solaires devront être non entamées et resteront à la crèche. Pensez au préalable à la tester sur votre enfant afin de vérifier l'absence d'allergie.

# Voici ci-dessous quelques critères d'éviction temporaire :

		<b>DEFINITIONS / SIGNES CLINIQUES</b>	EVICTION	CERTIFICAT MEDICAL
	BRONCHITE		Recommandée, selon l'état de l'enfant	
LES INFECTIONS RESPIRATOIRES / ORL / OROPHARYNGES	PNEUMOPATHIE BRONCHIOLITE	Les signes cliniques se caractérisent par un encombrement bronchique, une gêne respiratoire, pâleur, manque d'appétit et parfois de la fièvre.	Recommandée, 8 à 10 jours, selon les indications médicales et l'état de l'enfant	
	GRIPPE	Affection virale dont la transmission se fait par contact direct ou par voie aéroportée. Les signes chez l'enfant peuvent être une élévation de la température, de la toux, un essoufflement, de la somnolence, des troubles gastro-intestinaux (douleurs abdominales, nausées, vomissement, diarrhées).  Une consultation médicale est nécessaire.	Recommandée, quelques jours jusqu'à rétablissement	
INFECTIONS RESPIRATOR	MUGUET	Se caractérise par un dépôt blanc sur les commissures des lèvres et surtout à l'intérieur de la bouche. La contamination se fait par contact d'objets portés à la bouche. L'enfant ne mange pas bien, pleure.  Un traitement est obligatoire. Le retour de l'enfant peut se faire dès que le traitement est mis en place.	Recommandée, jusqu'à la mise en place du traitement	
TESII	CONJONCTIVITE	C'est une inflammation de la conjonctive qui est généralement due à un virus (dans 90% des cas) ou à une bactérie, qui se caractérise par la sécrétion de mucus. Une consultation chez le médecin est recommandée, selon l'intensité des symptômes et pour le confort de l'enfant, afin de faire un diagnostic et avoir un traitement adéquat (collyres).	Recommandée pour le confort de l'enfant	
LES INFECTIONS DIGESTIVES	GASTRO-ENTERITES	Le plus souvent d'origine virales, elles sont très contagieuses.  Au bout de 2 à 3 selles liquides ou 1 vomissement, les parents sont appelés pour venir chercher leur enfant dans les plus brefs délais.  Une consultation médicale est indispensable, afin de diagnostiquer la maladie, avoir un régime et un traitement adaptés.	Recommandée, jusqu'à la reprise d'un transit normal et l'absence de vomissements Obligatoire, si le germe incriminé est Escherichia Coli et Shigelles	Obligatoire si le germe pathogèn incriminé est : Escherichia Coli, Shigelles
	OXYURES	Présence de petits vers blancs dans les selles. Ils ne sont visibles que le soir (nuit), au niveau de l'anus. La présence d'oxyures peut se révéler par certaines attitudes de l'enfant : s'il est agité, énervé, qu'il se gratte la couche  Consultation médicale nécessaire afin d'avoir un traitement approprié. Penser également à couper les ongles et renforcer l'hygiène des mains.	Conseillée, jusqu'à la mise en place du traitement	

		DEFINITIONS / SIGNES CLINIQUES	EVICTION	CERTIFICAT MEDICAL
LES MALADIES ERUPTIVES	VARICELLE ZONA	Ce sont deux maladies dues au même virus, de la famille des herpès, et sont très contagieuses. La contagiosité débute 48 heures avant l'éruption, se faisant par voie aérienne. La varicelle est la primo infection, et le zona une résurgence de ce même virus.  La varicelle se manifeste par des boutons rouges un peu partout (surtout dans le cuir chevelu), puis apparaissent des vésicules de liquide clair. Il faut plusieurs jours pour que ces vésicules sèchent et deviennent des croûtes. Une fièvre peut apparaître pendant cette période-là. Il peut y avoir des poussées. Un enfant qui a eu une "petite varicelle" avec seulement quelques boutons, pourra en refaire une autre, car il n'aura pas été assez immunisé.	Recommandée, jusqu'au début du stade des croûtes (5 à 7 jours)	
	SYNDROME PIEDS/MAINS/BOUCHE	Maladie infectieuse due à un virus dont l'incubation dure de trois à six jours. Elle se caractérise par des petites vésicules de couleur grisâtre qui apparaissent sur la plante des pieds, la paume des mains, dans la bouche (joue, langue, gencive), et parfois sur les fesses D'autres signes cliniques peuvent être associés : toux, fièvre, rhume, difficultés à déglutir.	Recommandée : en fonction de l'état de l'enfant	
	SCARLATINE	Maladie moins fréquente mais qui existe toujours malgré tout.  C'est une infection bactérienne contagieuse. Des signes cliniques l'accompagnent : fièvre, angine rouge, éruption de petits boutons sur le corps avec une peau rugueuse et brûlante. L'incubation est de deux à cinq jours.	Obligatoire, pendant 48 heures, après la mise en place du traitement antibiotique	Obligatoire
	ROUGEOLE	Infection virale éruptive très contagieuse, dont les premiers signes ressemblent à un gros rhume, les yeux gonflés, le visage bouffi. La fièvre peut monter jusqu'à 39,5° ou même 40°C, juste avant l'éruption, qui se présente sous forme de plaques de couleur rouge foncé, légèrement en relief, débutant derrière les oreilles, autour de la bouche pour envahir ensuite le visage puis le reste du corps. Cette éruption persiste environ une semaine et n'entraine pas de démangeaison.	Obligatoire, 5 jours minimum	Obligatoire

		DEFINITIONS / SIGNES CLINIQUES	EVICTION	CERTIFICAT MEDICAL
LES INFECTIONS CUTANEES	IMPETIGO	C'est une infection cutanée bactérienne, causée par un streptocoque ou un staphylocoque. Cela se caractérise par des vésicules, ou cloques, parfois entourées d'une auréole inflammatoire. Cette vésicule grossit et se rompt, laissant échapper un liquide très contagieux. Puis, se forme enfin une croûte jaunâtre.  Il est nécessaire de consulter un médecin qui prescrira un antibiotique général et un traitement local.	Obligatoire, lorsque les lésions sont étendues, pendant 48 heures après le début du traitement	Obligatoire, si les lésions sont étendues et ne peuvent être protégées
	MYCOSES	Infection due entre autres, à un champignon appelé "candidas albicans". Dans le cas d'une mycose du siège, un traitement local adapté doit être mis en place rapidement.	Recommandée, jusqu'à mise en place du traitement	
	POUX ET LENTES	Petits parasites qui se logent dans les cheveux. Faire un traitement avec un shampooing et un peigne adapté. Pensez également à traiter l'environnement complet de l'enfant : siège auto, literie, linge, doudou	Recommandée, jusqu'à disparition complète des poux et lentes vivantes	
	VERRUES Molluscum contagiosum	Petites excroissances cutanées bénignes, survenant après contamination par un virus	Pas d'éviction	

De plus, vous trouverez ci-après la liste des maladies beaucoup plus rarement rencontrées, à éviction obligatoire : coqueluche, diphtérie, gale, teigne, hépatites A et E, angines bactériennes à streptocoque A, scarlatine, tuberculose, infections à Salmonelles.

Lors de son séjour en crèche, si votre enfant présente une température supérieure ou égale à 38,5°C, en l'absence d'autres signes cliniques et après vous avoir informé de son état par téléphone, l'infirmière ou en son absence un membre du personnel lui donnera une dose de paracétamol correspondant à son poids.

Si une dose de paracétamol a déjà été donné moins de six heures auparavant, ou en cas de température supérieure ou égale à 39°C, ou encore s'il y a présence d'autres signes cliniques indiquant que votre enfant est clairement en état de malêtre (vomissements, diarrhées, etc...), il vous sera demandé de venir impérativement chercher votre enfant en vue de l'emmener chez son médecin traitant ou pédiatre afin d'établir un diagnostic médical et avoir un traitement adapté.

Dr Carl MOUBARAK	Antoine PACCHIONI	Ema HÖSER	Marie-Line CANDIDO	
Représentant du Pôle de Santé de Roquefort	Conseillé Municipal, Délégué à la Petite	Directrice de la crèche	Infirmière, adjointe	
Les Pins	Enfance			
Dr MOUBARAK Carl 06 1 13052 2 4061 Route Départementale 208 06330 Roquefort les Pins Tél.: 84 93 77 01 23 ou : 04/93 77/02 99		CRECHE MUNICIPALE  BOULE DE GOMME  Place Mougins Roquefort  R.D. 2085 - Cidex 401  06330 ROQUEFORT LES PINS  Tél. 04 93 77 07 00  e-mail: creche@ville-roquefort-les-pins.fr		

# PROTOCOLE DE RECOMMANDATIONS SANITAIRES Crèche Boule de Gomme

Document réalisé avec le soutien des médecins du Pôle de Santé. En cas de mesures sanitaires renforcées ce protocole pourra être révisé.

#### Le ou les parents :

Je soussigné(e), parent(s) de certifie avoir bien pris connaissance du document : « Protocoles des Recommandations médicales » mis en œuvre au sein de la crèche Boule de Gomme, à partir de la rentrée de septembre 2022.

<u>Date</u> <u>Nom / Prénom</u> <u>Signature</u>